

ODJ

A - Circuit et sécurisation du médicament – informatisation ou pas ...

Retour d'expériences contradictoires ...

Lors d'un tour de table la situation de chacun a été exposée.

Les solutions varient selon les EHPAD avec en gros 3 situations :

1 - Ceux qui disposent d'une PUI. Ce sont en général les infirmières qui préparent les médicaments.

2 - Ceux pour qui les médicaments sont préparés par un pharmacien libéral extérieur à l'établissement.

Cela libère du temps infirmier mais cela ne règle pas tout, en particulier pour les traitements « à la demande », pour les modifications de doses en cours de semaine et bien sûr dans le cas des AVK qui nécessitent souvent des adaptations de doses.

3 - Ceux chez qui les pharmaciens libéraux livrent les médicaments mais où ce sont les infirmières qui les préparent. Certains EHPAD disposent d'un local dédié à cette préparation.

Je rappelle :

a) le rapport Verger sur la politique du médicament que vous pouvez trouver sur notre site en page région.

b) Le livret du médicament sur la même page.

B - Relation avec les urgences – préparation de la rencontre d'avril

Le Docteur BERTRAND urgentiste à l'hôpital viendra à notre prochaine réunion (10 avril aux Floralties).

Nous échangerons sur ce qui va bien, ce qui pose problème.

- Les contraintes institutionnelles des EHPAD.

- Les contraintes institutionnelles des Urgences.

- Le contenu du DLU : convient-il ? n'est-il pas trop chargé ? contenu minimum ?

- Le document en retour.

- Matériel d'urgence à avoir en EHPAD (du petit matériel au défibrillateur)

- La prise en compte spécifique des personnes âgées aux urgences. Le repas même s'il n'y a pas d'hospitalisation, l'attente dans le couloir, le retour à 23 heures ...

- Réflexion sur une filière gériatrique « urgence » à développer.

- Formation aux premiers secours à développer dans les EHPAD.

- Nos craintes avec la disparition de l'ARMEL et ses régulateurs habitués aux soins de ville par opposition au 15 et ses réflexes hospitaliers.

- Problème posé par les détresses respiratoires terminales en l'absence de Médecin la nuit ...

E – Questions diverses:

1 - Cotisation

2 - Lettre de la FFAMCO proposant des formations pour les Médecins coordonnateurs et en particulier à la Télémédecine. Que cela vaut-il ?

3 - Directives anticipées. En fin de séance le Docteur GOKPINAR Médecin coordonnateur à Castel-Moissac, nous présente un document qu'ils ont préparé pour recueillir les directives anticipées des résidents. Ils souhaitent notre avis.

Nous avons convenu qu'il s'agit d'un problème complexe, nécessitant réflexion, discussions, et du temps.

La prochaine séance est déjà consacrée aux urgences. Nous pourrions peut-être inscrire cette réflexion pour la séance suivante.

Cordialement

FR du Chazaud